



Denis Vauchet



Ana Ribeiro

UN COLLECTIF POUR UN NOUVEL ÉLAN

Vos élu(e)s de l'opposition municipale.

BULLETIN D'INFORMATION Décembre 2023

L'écologie est devenue un sujet central et le livre « Un Monde sans fin » de Jancovici et Blain, nous le rappelle de manière pertinente. Il a été le livre le plus lu l'année dernière, ce qui démontre notre besoin de nous informer, sur les circonstances qui nous ont conduits à cette situation. Preuve aussi que nous avons besoin de nous nourrir d'ouvrages expliquant les enjeux énergétiques, simplement et intelligiblement.

Les phénomènes météorologiques nous inquiètent de plus en plus, le manque d'eau, l'augmentation des températures, la sécheresse ou encore les fortes précipitations. Chacun d'entre nous a le potentiel d'agir et **le Maire d'une commune se doit de montrer l'exemple, il doit jouer un rôle moteur**, en réduisant son impact énergétique, en isolant les bâtiments communaux, en remplaçant les fenêtres par du double vitrage, en installant des panneaux solaires ou encore en protégeant sa commune contre les inondations.

Au fil de ces dernières années, les municipalités de Nohanent, Durtol, Blanzat, Cébazat, Chateaugay et Sayat se sont associées pour créer **la Vallée du Bédât**. Cette union communale permet d'organiser plus efficacement et conjointement divers événements annuels, comme une course cycliste, la rando Val'Bédât, le Téléthon, le SISPA, les séances de cinéma en plein air. Elle permet également de mutualiser et rendre plus attractive notre école de musique et tout récemment l'école de théâtre.



Le S.I.S.P.A.

Nous avons rencontré Mr Auby, Président de cet établissement public. Cette structure a été créée en 1996 afin de répondre à la problématique de la santé sur notre territoire avec cinq communes de la vallée du Bédât ainsi que la ville d'Aulnat.

Ce syndicat permet de bénéficier **de portage de repas ; d'aide à domicile et de coordination des soins de santé**. Cette structure **publique est à but non lucratif**. Elle rend **des services de qualité** aux usagers. Elle propose ainsi **des repas faits maison** copieux et très appréciés, tout en appliquant **des tarifs avantageux**. Les prestataires privés, appliquant des tarifs plus élevés, pénalisent un certain nombre de personnes ; par exemple 10,55 € maximum par repas pour le SISPA, 12,05 € pour Mutadôme, 13,40 € pour MenuServices...



Soulignons ici, que les maisons de retraite de Blanzat « La Fontaine » et d'Aulnat « Les chènevis », instaurés et gérés par le SISPA, se forgent une réputation exemplaire parmi les EHPAD. Les familles témoignent de relations humaines conviviales et d'une attention bienveillante pour chaque résidents.

Grâce à son succès, le SISPA inaugurera une nouvelle résidence senior à Cébazat, au cours du premier semestre 2025.

Cependant, plusieurs d'entre vous, nous ont interpellés sur les difficultés à trouver des aides à domicile, ils ne comprennent pas pourquoi le service d'aide à domicile du SISPA n'intervient plus sur notre commune ?

Mr le Maire a cessé d'utiliser ce service considérant ne plus en avoir besoin, puisqu'il y a de nombreux autres prestataires privés qui offrent des services similaires. Le tarif pratiqué par ce syndicat est également un argument avancé, pour justifier sa décision.

Notre point de vue :

Il est important de prendre en considération les préoccupations de chacun d'entre nous. De nombreuses personnes âgées ou en situation de handicap dépendent de ces services. Ils offrent une assistance précieuse dans les tâches quotidiennes, permettant à chacun de rester dans son environnement familial.

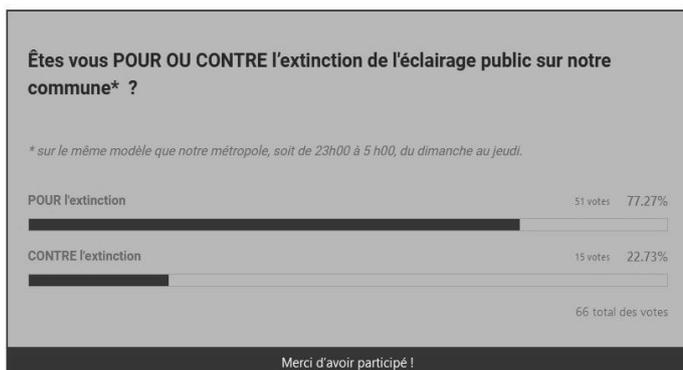
Monsieur Auby, président du SISPA, nous informe que le coût de ce service s'élève à environ 10 € par an et par foyer pour les administrés. Cette participation si minime s'explique par une mutualisation du service, avec les autres communes membres.

Il nous est difficile de comprendre pourquoi l'équipe municipale actuelle a décidé de supprimer ce service, alors que de nombreuses personnes souhaiteraient en bénéficier. **Cette décision, qui a été prise sans avoir consulté la population, est en complète contradiction avec les besoins et les attentes des habitants.**

SISPA Vivre Ensemble, 15 rue des Farges 63 118 Cébazat Téléphone: 04 73 14 36 20



L'extinction de l'éclairage public



Notre éclairage public est en service toute la nuit, l'allumage des candélabres est alterné à partir de 22h00. **Malgré cela, le panneau d'information lumineux et l'extérieur du complexe sportif restent éclairés !**

En complet décalage et pour la deuxième année consécutive, les illuminations de Noël, installées depuis la mi octobre, ont été allumées 4 jours avant le réveillon, s'ajoute à cela un sapin qui trône au milieu de la place sans décoration. Où est passée la féerie de Noël ?

Une volonté de préserver l'environnement ?

Mr le Maire n'a avancé aucun argument. Quoi qu'il en soit, en un an, en coupant l'éclairage public la nuit, notre territoire métropolitain a réalisé des économies financières estimées à un million d'euros. Toutes les communes ont suivi le mouvement sauf les communes de Durtol et Gerzat.

Notre point de vue :

Nous avons fait un sondage dont vous pouvez voir le résultat sans trop de surprise, **77,27 % des participants ont voté POUR une extinction totale** de l'éclairage public de 23h00 à 5h00, du dimanche au jeudi.

Sauf que la dépense « Éclairage public » de notre commune est un montant fixe, qui est reversé à la Métropole. En effet, cette dépense a été évaluée en 2016 et elle n'a jamais fait l'objet d'aucune actualisation. C'est donc l'ensemble des communes de la métropole qui supporte (pour l'instant) les consommations de 48 500 points lumineux, et surtout la hausse continue du coût de l'énergie.

Le bon sens nous commande d'agir. On ne cesse de rabâcher que cette pollution lumineuse aggrave la situation de la biodiversité. Malgré cela, Mr le Maire reste campé sur ses positions, **la mutualisation de cette dépense, lui permet de laisser sa commune allumée**, tandis que 18 communes de la métropole jouent le jeu, pour un intérêt commun, **préserver notre planète.**

Notre site internet : <http://www.nohanent.eu>



Depuis avril 2020, notre site internet met à votre disposition des informations essentielles concernant notre commune et notre métropole. Vous y trouverez des renseignements tels que les numéros utiles, les horaires, ainsi que les événements à venir, etc. Il se veut simple et sans publicité.

A l'origine, ce site permettait de passer commande auprès de différents producteurs pendant la pandémie « **Notre marché en ligne** ». Notre équipe s'était mobilisée pour vous apporter ce service qui a eu un véritable succès, bien au-delà de nos attentes.

Depuis, en moyenne, **600 personnes par mois le consultent**. Son classement en première position sur les moteurs de recherche atteste de cette réussite. **Nous attachons une grande importance à vous tenir informés et à vous donner la possibilité de vous exprimer à travers des commentaires sur les articles présentés.**



Accueil

Dernières publications

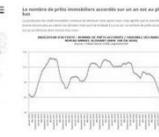


Clermont-Ferrand Massif Central 2024
:Vers le titre de capitale européenne de la culture ?
25 novembre 2023
on aimerait bien... Participation Collective : Plus de 600 communes du Massif central et 14 départements soutiennent le projet. Vision : Créer des liens entre les espaces urbains et ruraux, afin de diffuser une offre culturelle dans tout le Massif Central. Soutien Territorial : [...]



Une Billetterie plus gratuite
24 novembre 2023

Les travaux sur notre métropole, tels que l'amélioration du réseau de chaleur et la refonte de notre schéma des transports en commun, encouragent chacun de nous à opter pour des modes de transport autres que la voiture. Nous vous rappelons que le Tramway et [...]



Le marché immobilier, quelle conséquence pour notre commune ?
15 novembre 2023

Le secteur immobilier fait face à une importante diminution des ventes, principalement en raison du resserrement des prix bancaires par les Banques et d'une hausse notable des taux d'intérêt (le taux moyen s'élevant à 4,12 %). En conséquence, les prix de vente ont connu [...]

Événements à venir

- 3 décembre 09:00 Marché de Noël avec exposants @ Maison de la source
- 8 décembre 20:00 Concert au profit du Téléthon 2023 @ Eglise

Statistique

Visite today: 10

SONDAGE EN COURS

Bassin Versant du Bédat
Le Bassin Versant du Bédat est un territoire d'importance majeure pour notre commune. Nous souhaitons connaître votre avis sur les projets de gestion de ce bassin. Cliquez sur le lien ci-dessous pour accéder au sondage.

Vidéo plan d'eau vallée du Bédat



Nous vous encourageons donc à le consulter régulièrement et à participer activement à la vie de ce site. Notamment l'article sur la future ferme photovoltaïque sur les côtes de Clermont qui a suscité des réactions passionnées.



Zone inondable à Nohanent :



Long de 26 km, le Bédat prend sa source sur le plateau des Dômes, à Chanat-la-Mouteyre et arrose notamment les communes de Sayat, Blanzat, Cébazat, Gerzat, avant de rejoindre la plaine de la Limagne et se jeter dans la Morge, affluent de l'Allier. Il reçoit les eaux de plusieurs affluents, dont **Le Rivassoux, La Saussade** ou encore la Tiretaine Nord.

Les crues rencontrées sur notre territoire sont provoquées le plus souvent par des pluies abondantes et brutales, sous forme d'orage. La montée des eaux est alors très rapide et le temps d'inondation court. Le témoin installé, place de la farge, définit un niveau d'eau de 53 cm qui a été atteint.

Notre point de vue :

La solution ? Créer un bassin de rétention à proximité du stade de Durtol (bassin des chassagnes) afin de protéger notre commune. Ce projet a été initié par l'ancienne municipalité, les études hydrologiques de 2002 et 2013 ont été réalisées, mais sa mise en œuvre reste en suspens depuis 10 ans. Malgré l'importance de ce dossier, aucune action concrète n'a encore été entreprise de la part de notre Maire.

Nous avons exprimé notre position à ce sujet, lors de la consultation sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), qui déterminera les nouvelles règles d'urbanisme applicables à notre commune en 2025. Nous espérons que notre voix sera prise en considération par les instances de la Métropole.

Liste de Noël à nos élus :

Voici une liste succincte que nous transmettons à nos 17 élus de la majorité, avec l'espoir que d'ici la fin 2024, les actions prévues seront effectivement mises en œuvre. Certaines étant en attente depuis 10 ans. Restons optimistes, on y croit !

A réaliser

- #travaux : installer les panneaux solaires sur le toit de la mairie
- #travaux : changer les fenêtres de l'école, isoler les bâtiments communaux
- #travaux : réaliser la mise au norme et sécurité, maison de la source
- #travaux : réguler efficacement le chauffage du gymnase
- #école : réaliser les projets des jeunes du conseil municipal
- #école : installer le panneau portant le nom de l'école et installer la fibre
- #communication : créer un site internet pour la commune
- #environnement : éteindre la nuit le panneau d'information et l'extérieur du complexe sportif

EVENEMENTS DÉBUT D'ANNÉE 2024

Nohanent

Samedi 3 février	Représentation des élèves de l'école de Musique et de Théâtre Maison de la source, de 17h00 à 18h00 Organisé par l'école de la vallée du Bédât
Dimanche 25 février	Course cycliste Vallée du Bédât, de 13h30 à 16h30 Organisé par A.C.E.D.A.C.
Mercredi 28 février	Don du Sang, Maison de la Source, de 16h30 à 19h30. Organisé par E.F.S.
Samedi 9 mars	Parade du Carnaval dans les rues de la commune, de 15h30 à 16h30 Organisé par l'Amicale Laïque

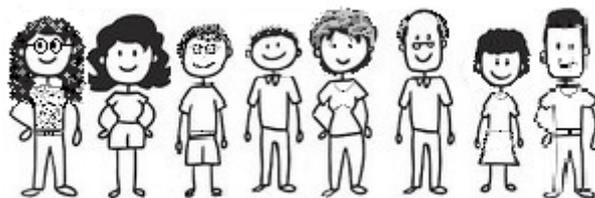
Merci à tous les bénévoles

«La vie est une pièce de théâtre: ce qui compte, ce n'est pas qu'elle soit longue mais qu'elle soit bien jouée» Sénèque

Au menu de cette fin d'année? Quelques desserts enveloppant pour les gourmands, la joie simple d'être en famille ou entre amis. On se réjouit déjà de les partager...

Belle fin d'année à toutes et à tous.
A l'année prochaine.

Ana RIBEIRO, Denis VAUCHET et l'équipe de l'opposition.



Charlotte, Sylvie, Jean-Louis, Jean-Claude, Sylvie, Alain, Yvette, Julien

Si vous souhaitez nous rejoindre et faire parti de notre équipe, merci de nous adresser un mail à collectif@nohanent.eu